



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 décembre 2002
Français
Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Le document ci-joint est présenté pour faire suite au débat tenu lors de la 4652e séance du Conseil de sécurité, le 3 décembre 2002, sur le point de l'ordre du jour intitulé « La crise alimentaire en Afrique, menace à la paix et à la sécurité ». Les réponses aux questions posées à l'occasion de ladite séance qu'il contient sont portées à l'attention des membres du Conseil.



Annexe

Réponses aux questions posées par les membres du Conseil de sécurité à M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), lors de la 4652e séance du Conseil de sécurité, tenue le 3 décembre 2002 consacrée au thème « La crise alimentaire en Afrique, menace à la paix et à la sécurité »

Questions posées par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

1. *Nous aimerions savoir si le Programme alimentaire mondial est convaincu que ceux qui ont besoin d'une aide alimentaire en Afrique la reçoivent et si l'on dispose des mécanismes voulus pour s'en assurer.*

Réponse : On se heurte à deux obstacles potentiels lorsqu'il s'agit de s'assurer que l'aide alimentaire parvient bien à ceux qui en ont besoin : d'une part l'utilisation de cette aide à des fins politiques, et d'autre part le manque de ressources.

Le PAM mène souvent son action dans des contextes difficiles et politiquement délicats où l'aide alimentaire doit faire l'objet d'un suivi étroit afin d'éviter tout détournement. Les ingérences politiques dans la distribution de l'aide alimentaire fournie par le PAM sont totalement inacceptables et il est essentiel que le PAM puisse cibler ses bénéficiaires sur la base des critères établis de vulnérabilité sans être soumis à des influences politiques; lorsque cela ne sera pas possible, les opérations seront suspendues. Récemment, le PAM a temporairement cessé de distribuer de l'aide dans deux localités du Zimbabwe, jusqu'à ce qu'il reçoive les assurances qu'aucune considération politique ne gênerait ses activités. Dans la plupart des cas, l'aide alimentaire fournie par le PAM ne constitue qu'une partie de l'aide alimentaire distribuée : le PAM n'est donc pas en mesure de garantir que ces ressources alimentaires ne seront pas détournées à des fins politiques.

En Afrique australe comme dans le reste du continent, l'action du PAM s'appuie sur une forte présence sur le terrain, visant à contrôler la distribution afin de s'assurer qu'elle ne fait l'objet d'aucune ingérence politique et que l'aide parvient bien à ceux qui en ont le plus besoin. Nous vérifions régulièrement le nombre de bénéficiaires sur la base des rapports d'activité mensuels et les comparons aux objectifs chiffrés qui avaient été fixés (cartes et tableaux). Au Zimbabwe par exemple, au niveau communautaire, 42 fonctionnaires chargés du suivi sur le terrain dans plus de 40 districts participent aux initiatives engagées par nos partenaires des organisations non gouvernementales en distribuant l'aide alimentaire localement à leur personnel de terrain de manière à s'assurer que ceux dont les besoins sont les plus grands sont effectivement ceux qui bénéficient de l'aide alimentaire fournie par le PAM.

Le PAM utilise le même système de contrôle pour veiller à ce que l'aide alimentaire soit réservée aux populations les plus vulnérables lorsqu'une pénurie de ressources oblige à restreindre les programmes. Le PAM consacre beaucoup de temps et d'énergie à l'amélioration des analyses de vulnérabilité et des méthodes connexes et à l'établissement de priorités et de critères de sélection des bénéficiaires qui permettent de venir en aide aux populations les plus menacées. En Afrique

australe par exemple, l'établissement de priorités aux fins de déterminer les « zones à risque » (où les indicateurs révèlent l'existence simultanée de problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la prévalence du VIH/sida) permet de réserver l'aide essentiellement aux zones les plus vulnérables dans un pays donné. Au niveau communautaire, le processus d'enregistrement se déroule conformément aux critères convenus et avec la participation des parties prenantes locales. Les bénéficiaires sont identifiés sur la base de critères démographiques et socioéconomiques. La priorité est accordée, lors de l'enregistrement, aux personnes dont les besoins sont les plus grands d'après le critère de vulnérabilité.

2. Comment le PAM coordonne-t-il son action avec celles d'autres institutions pour s'assurer que toute possibilité de conflit dans les zones où il intervient est réduite au minimum? Nous souhaiterions entendre les commentaires de M. Morris sur la coordination entre le Programme alimentaire mondial et le Département des opérations de maintien de la paix, par exemple quant à la manière dont le PAM fait face à l'insécurité alimentaire dans des situations de conflit et dont il gère l'aide alimentaire dans les zones concernées.

Réponse : En tant qu'instance appartenant au système des Nations Unies, le PAM a pour mandat d'assurer la coordination avec ses partenaires au sein de l'ONU afin d'éviter des conflits et des chevauchements potentiels. En Afrique australe par exemple, il a été créé au sein du bureau régional du PAM un bureau régional d'appui à la coordination interinstitutions en Afrique australe, dirigé par le Coordonnateur régional pour l'Envoyé spécial du Secrétaire général, qui est aussi le Directeur régional du PAM. Le bureau régional veille à ce qu'un appui coordonné soit fourni aux différents organismes des Nations Unies représentés dans la région, ainsi qu'aux équipes de pays, lequel appui est axé sur la planification stratégique et les plans d'urgence, l'évaluation, le suivi et l'analyse de situation.

La composition du bureau régional d'appui à la coordination interinstitutions en Afrique australe, qui réunit actuellement le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM) devrait être élargie, afin d'inclure d'autres organismes et organisations tels que le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), et pour renforcer la présence des organismes qui sont déjà sur place. Le bureau régional d'appui a entrepris de mettre en place un réseau de communication à l'échelle régionale entre les organismes des Nations Unies et les principales organisations non gouvernementales partenaires de manière à éviter les activités redondantes et à accroître l'utilité de l'action menée.

Sur tout le continent africain, la mise en commun des informations entre les organismes et à l'échelle de la région bénéficie également de la création par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de divers mécanismes destinés aux sources d'information à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies. L'examen et la rationalisation des programmes et des projets dans le contexte des appels globaux des Nations Unies permettent de déterminer dans quels domaines des chevauchements sont à craindre.

Ces quelques dernières années, la coopération et la coordination n'ont fait que se resserrer entre le PAM et le Département des opérations de maintien de la paix. Elles concernent plus précisément le domaine logistique, et par exemple les opérations aériennes où l'efficacité et la sécurité doivent être assurées au maximum, ou encore les transports maritimes et terrestres dans les pays où le Département est présent. Le Département des opérations de maintien de la paix peut en outre participer activement à l'action du Centre logistique commun des Nations Unies, au sein duquel le PAM est responsable pour le système des Nations Unies. Le PAM et le Département des opérations de maintien de la paix partagent de plus en plus souvent leurs informations dans le domaine de la planification préalable, par exemple dans les situations de crise potentielle. Le PAM et le Département des opérations de maintien de la paix ont l'un et l'autre des bureaux à Brindisi, d'où ils coordonnent leurs interventions d'urgence.

Sur le terrain, le PAM travaille souvent aux côtés des missions des Nations Unies et du Département des opérations de maintien de la paix pour s'acquitter de son mandat humanitaire et venir en aide à des millions de civils touchés par la guerre et victimes de situations de conflit. Lorsque les circonstances l'exigent, et si cela est possible, le PAM contribue à la transition de la guerre à la paix par exemple en fournissant une aide alimentaire aux soldats démobilisés et aux personnes dont ils ont la charge, ainsi qu'aux groupes vulnérables et aux enfants-soldats, dans le cadre des processus de démobilisation et de réintégration appuyés par l'ONU. Durant la phase de démarrage du processus de cantonnement, lorsque le personnel militaire n'a pas encore été désarmé (et que le PAM ne peut en conséquence envisager de leur fournir une aide alimentaire), le PAM agit généralement en coordination avec le Département des opérations de maintien de la paix afin de répondre aux besoins alimentaires des intéressés en faisant appel à d'autres moyens et ressources. Une fois qu'il a été procédé au désarmement conformément à un programme pertinent de démobilisation, et si le Département des opérations de maintien de la paix a envoyé une mission sur le terrain, le PAM peut toutefois prendre une part active à la fourniture d'une aide alimentaire à l'appui du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion.

La présence du PAM dans les zones de conflit est soumise aux décisions du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité. Le Département des opérations de maintien de la paix peut, dans des circonstances exceptionnelles et si le Conseil de sécurité lui donne mandat à cet effet dans une situation donnée et à condition que la mission concernée en ait les moyens, transporter et livrer les produits alimentaires du PAM dans des zones dangereuses dont le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité a interdit l'accès au personnel du PAM. Le PAM et le Département des opérations de maintien de la paix agissent également en collaboration dans les domaines de la formation et de l'action antimines.

3. *La situation en Afrique australe est visiblement très grave. Nous aimerions connaître l'avis du PAM sur la mesure dans laquelle cette crise est causée par la sécheresse et aggravée par les politiques gouvernementales. M. Morris a fait allusion au rôle que la politique économique et les décisions gouvernementales peuvent jouer dans ce domaine, et nous pensons ici en particulier au cas du Zimbabwe.*

Réponse : Bien que la diminution des récoltes dans la région de l'Afrique australe puisse être en partie imputée aux pluies erratiques et à la sécheresse, les principaux facteurs sous-jacents de la crise actuelle sont un mélange versatile de mesures inefficaces touchant la sécurité alimentaire et l'administration, l'épuisement des réserves stratégiques de céréales, la désorganisation de l'agriculture commerciale, les mauvais résultats de l'économie, la crise des devises et les retards enregistrés par les importations de maïs.

Au Zimbabwe, les mesures de réforme agraire ont bouleversé les activités agricoles et entraîné l'effondrement du secteur alimentaire commercial. La production de céréales destinées à la consommation a chuté de 61 %, par rapport aux chiffres déjà peu élevés de 2001. Contrairement à ce qui s'était produit après la sécheresse de 1992, la nappe phréatique n'a pas été affectée au cours du cycle agricole 2001/2002, et aurait pu permettre aux exploitations commerciales de grande envergure d'irriguer et de compenser la baisse de la production céréalière. Les politiques gouvernementales de limitation des importations du secteur commercial privé (qui représentent actuellement 2 % seulement du total des importations commerciales) et de contrôle du prix des céréales ont également contribué au déficit alimentaire au Zimbabwe.

Une participation accrue du secteur privé au marché (en particulier dans le secteur des importations alimentaires) est essentielle à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire dans son ensemble à court, moyen et long termes. Dans le même temps, il importe de promouvoir en Afrique des politiques générales plus efficaces dans le domaine de la sécurité alimentaire afin d'atténuer les effets des catastrophes et de faciliter la réalisation des objectifs de développement à plus long terme.

Questions de Maurice

1. *En tant que membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe, Maurice est très préoccupé par la situation humanitaire alarmante dans notre région. D'après de récents communiqués de presse, l'Opération de secours humanitaires en Afrique australe enregistre un déficit de 400 000 tonnes de vivres et, avec l'intensification d'El Niño, même la prochaine saison ne permettra pas aux agriculteurs de produire suffisamment de vivres pour nourrir la population. Il est possible que la production agricole chute encore et que des secours alimentaires s'avèrent nécessaires au-delà de 2003. Et il est inquiétant de noter que le nombre estimatif d'habitants des pays de la Communauté qui seront encore touchés par des crises alimentaires jusqu'à l'an prochain avoisine actuellement les 15 millions. Nous voudrions savoir quelle stratégie le Programme alimentaire mondial se propose d'adopter en ce qui concerne ses opérations et les ressources dont il a besoin, pour faire face à cette situation alarmante.*

Réponse : Au 17 décembre 2002, les besoins de l'Opération de secours humanitaires en Afrique australe étaient couverts à 61,5 % pour la période de juillet 2002 à mars 2003, avec un déficit d'environ 195 millions de dollars. Malgré ce déficit, le PAM continue de nourrir autant de personnes que possible. Malheureusement, l'aide alimentaire n'a pas aidé autant qu'elle aurait pu au relèvement de la région car le financement d'autres secteurs vitaux tels que la santé, la nutrition et l'agriculture a été plus déficitaire encore. Les contributions promises

jusqu'ici ne représentent qu'environ 20 % des ressources nécessaires pour les secteurs non alimentaires.

L'évaluation que le Comité d'évaluation de la vulnérabilité de la Communauté de développement de l'Afrique australe a achevée en septembre 2002 a effectivement montré que la situation empirait. Les périodes sèches et la sécheresse, les mauvaises récoltes, l'épuisement des réserves stratégiques de céréales et des réserves des ménages, les perturbations de l'agriculture commerciale et les mauvais résultats économiques de tous les pays de la région, ainsi que les effets de la pandémie de sida dans la région, sont autant de facteurs qui, conjugués, mettent en péril la vie de quelque 14,4 millions de personnes. Par conséquent, le nombre de personnes dans le besoin a jusqu'ici augmenté de 1,6 million par rapport à l'estimation de la mission d'évaluation des récoltes effectuée en mai par la FAO qui était de 12,8 millions.

En raison du déficit des ressources, le PAM et les autres organismes arrêtent des priorités sur la base des conclusions des évaluations, qui ont mis en évidence des zones particulièrement vulnérables (notamment du fait de la prévalence du VIH/sida). Les denrées alimentaires et les autres ressources dont disposent le PAM et ses partenaires iront en priorité à ces zones et aux individus les plus vulnérables. Parallèlement, sur la base des résultats d'une nouvelle évaluation qui vient juste d'être achevée (lesquels seront disponibles début janvier), le PAM fera des projections aussi exactes que possible pour éviter que les ressources alimentaires ne s'épuisent et que les filières de distribution ne cessent de fonctionner.

Les renseignements tout à fait préliminaires tirés des dernières évaluations continuent d'indiquer que la situation est grave et que des récoltes médiocres sont attendues en avril/mai. En outre, même si les conditions climatiques s'améliorent et que la situation politique se stabilise, le VIH/sida a poussé les nécessiteux dans leurs derniers retranchements. La situation risque de demeurer extrême, et donc l'apport de secours considérables de s'imposer, pendant plusieurs années encore.

Après le mois de mars, le PAM s'efforcera de faire face à ces réalités et adaptera ses interventions en Afrique australe en fonction de l'évolution des circonstances sur le terrain. Il veillera à ne pas distribuer trop de vivres pendant les récoltes pour éviter de perturber les forces du marché local et d'avoir un effet dissuasif sur la production agricole et l'emploi, mais fera aussi en sorte que les populations les plus vulnérables continuent de recevoir l'aide alimentaire dont elles ont besoin. Les programmes qui servent de filet de sécurité, tels que les repas scolaires, l'aide à la récupération nutritionnelle, les soins et l'appui aux séropositifs, l'aide aux orphelins et les soins de santé à l'intention des mères et des enfants seront de la plus haute importance pour ceux qui n'ont pas accès aux nouvelles sources de produits alimentaires. En outre, il se peut que certaines distributions générales de vivres se poursuivent pour les groupes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, les malades chroniques, les familles d'orphelins, etc.

2. Nous avons une deuxième préoccupation concernant la région : les produits alimentaires génétiquement modifiés qui sont actuellement acheminés vers certains pays de la Communauté. Nous savons tous que parmi les denrées dont il est fait don au PAM figurent des produits génétiquement modifiés et que certains pays sont à juste titre préoccupés par les risques que cela pourrait poser en ce qui concerne la diversité des variétés de maïs qu'ils cultivent. Comme nous le savons tous, ils ont exprimé des réserves quant aux dons de cette nature. Dans certains pays, des

produits génétiquement modifiés sont moulus, notamment les graines de maïs, mais tous les pays de la Communauté ne disposent pas des moyens nécessaires. Nous croyons comprendre que les organismes des Nations Unies qui participent aux opérations humanitaires prévoient d'adopter des politiques en matière de dons de produits génétiquement modifiés ou d'aliments obtenus grâce aux biotechnologies. Nous aimerions en savoir plus sur la sûreté de ces produits et sur le nombre d'études qui ont été faites pour vérifier qu'ils n'ont pas d'effets à long terme sur la santé des populations, et surtout qu'ils sont sans effet sur l'environnement là où ils sont utilisés.

Réponse : Les politiques régissant tous les dons de vivres du PAM peuvent se résumer comme suit :

- Le PAM ne distribue que des vivres qui répondent à toutes les normes alimentaires du pays donateur et du pays bénéficiaire et sont considérés par les deux pays comme sans danger pour l'homme. Ce principe s'applique tant aux vivres que le PAM reçoit qu'à ceux qu'il achète.
- Pour toutes ses expéditions de vivres, le PAM se conforme aux directives et recommandations de la Commission du Codex Alimentarius, approuvées par la FAO et l'OMS.
- Le PAM fait surtout office d'intermédiaire pour l'envoi de denrées alimentaires et ce sont les politiques des gouvernements intéressés qui priment. Pour pouvoir fonctionner, il doit partir du principe que les pays exercent la diligence voulue lorsqu'ils adoptent les règlements nationaux régissant l'importation et l'exportation de produits alimentaires.

S'agissant de la sûreté des produits alimentaires génétiquement modifiés, le PAM n'a jamais reçu aucune information selon laquelle les denrées de ce type qu'il a fournies auraient nuit à la santé de quiconque ou causé des réactions allergiques. À sa connaissance, il n'a jamais été démontré, nulle part dans le monde, que les produits alimentaires génétiquement modifiés soient nocifs, et notamment causent des réactions allergiques.

Le système des Nations Unies a déjà arrêté en matière de dons de produits alimentaires génétiquement modifiés des politiques qui font expressément référence à l'Afrique australe. Le PAM, la FAO et l'OMS ont publié une déclaration conjointe indiquant clairement que, d'après les données scientifiques actuellement disponibles et l'information fournies par les pays, les produits génétiquement modifiés ou obtenus grâce aux biotechnologies qui sont commercialisés aujourd'hui ne semblent présenter aucun risque pour l'homme. Cette déclaration réaffirme aussi le principe de base selon lequel le PAM fonctionne, à savoir que l'acceptation ou le refus de tout don de vivres est la prérogative du gouvernement bénéficiaire.

S'agissant des questions écologiques, la déclaration susmentionnée indique que les bénéficiaires ont le choix de transformer les produits génétiquement modifiés, ce qui élimine le risque d'introduction accidentelle dans l'agriculture. Sur demande, le PAM apporte une aide aux pays d'Afrique australe qui reçoivent du maïs génétiquement modifié et souhaitent le moulin.

Pour ce qui est de la recherche sur les produits alimentaires génétiquement modifiés, les membres du Conseil de sécurité peuvent se référer au texte de deux conférences récentes sur le sujet, qui ont été données dans le cadre du cycle de

conférences du Secrétaire général; le Bureau de liaison du PAM à New York leur en a transmis copie pour information.

Questions de Singapour et de l'Irlande

1. *Il est clair que les causes de l'insécurité alimentaire sont nombreuses et qu'un certain nombre de facteurs sont indépendants de notre volonté. M. Morris a invoqué le problème des conditions climatiques, qui certes font partie de ces facteurs; il arrive aussi que les gouvernements ne soient pas libres de leurs choix de politiques économiques, agricoles et publiques. À cet égard, la question qui se pose est la suivante : dans le cadre de son double mandat, qui porte à la fois sur le développement et sur les interventions en cas de crise, le PAM pourrait-il mettre au point en Afrique des programmes autonomes qui permettraient de réduire le nombre des situations d'urgence chroniques ou de les éliminer? (Singapour)*

2. *En ce qui concerne les difficultés que rencontrent les gouvernements et le secteur privé en Afrique, le document du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique indique clairement que le régime agraire et les partis pris en matière de politique économique sont des facteurs qui ont des conséquences importantes sur l'insécurité alimentaire, tout comme la sécheresse et l'instabilité des prix des matières premières. Nous souhaiterions que nous soit présentée une évaluation, même très brève, de ce que peuvent faire les gouvernements et le secteur privé en ce qui concerne, par exemple la fourniture de matériel d'irrigation pour les terres cultivables, afin de remédier au problème de l'insécurité alimentaire. Ceci est également à mettre en rapport avec la question des politiques gouvernementales dont il a été question tout à l'heure, le thème le plus important du document du Nouveau Partenariat étant l'importance de l'initiative communautaire et des politiques gouvernementales qui l'appuient. Ce thème est, je crois, également apparu récemment dans le programme de l'Institut de recherche international sur les politiques alimentaires, qui a mis en lumière le fait que le rôle des petits exploitants agricoles est sans doute le facteur le plus important pour le règlement du problème de l'insécurité alimentaire en Afrique (Irlande).*

3. *D'après le rapport récent de l'Institut des Nations Unies pour les ressources naturelles, la médiocre fertilité des sols et la dégradation des terres (la proportion de terres dégradées étant de 72 % pour les terres cultivables et de 32 % pour les terres de pâture en Afrique subsaharienne) demeurent un problème grave. Les chiffres montrent que le PAM, la FAO et la communauté internationale dans son ensemble doivent absolument aider, à très long terme, à lutter contre la dégradation des sols et à rendre ceux-ci plus fertiles. Que faites-vous à cet égard? (Irlande)*

Réponse : L'agriculture et le développement des zones rurales doivent figurer en bonne place dans les stratégies visant à faire reculer la faim et la pauvreté et à permettre aux ménages des zones rurales de mieux résister aux catastrophes naturelles. L'agriculture est une source de vivres mais, avec les activités rurales non agricoles, elle constitue aussi une source d'emplois et de revenus pour les pauvres des zones rurales. Les revenus tirés de la croissance agricole font augmenter la demande de biens et de services, ce qui lance un cycle dans lequel les revenus tirés de l'agriculture favorisent le développement des activités rurales non agricoles, et réciproquement. L'amélioration des conditions de vie des petits exploitants agricoles est particulièrement importante dans la mesure où, paradoxalement, ces agriculteurs,

qui produisent la plus grande partie des vivres, constituent une forte proportion des pauvres et des affamés.

Le développement de l'agriculture et des activités rurales non agricoles donne aux pauvres des possibilités d'accroître leurs revenus. Mais encore faut-il, pour pouvoir tirer parti de ces possibilités, qu'ils mangent à leur faim, qu'ils soient en bonne santé et qu'ils sachent lire et écrire. Pour que les pauvres puissent saisir toutes les possibilités créées par le développement, leur nutrition doit absolument s'améliorer.

Le PAM et la FAO sont convenus que la meilleure façon de s'attaquer à long terme au problème de l'insécurité alimentaire est de suivre une double stratégie. Le premier volet de cette stratégie consiste à donner à ceux qui ont faim des possibilités d'améliorer leurs modes de subsistance, et ce en promouvant le développement, en particulier le développement agricole et le développement rural, grâce à des réformes des politiques et à des investissements dans le secteur agricole. Le deuxième volet consiste à intervenir directement pour lutter contre la faim au moyen de programmes qui donnent à ceux qui ont faim les moyens de s'alimenter, ce qui augmente leur potentiel productif et leur permet de tirer parti des possibilités qu'offre le développement.

Les organismes basés à Rome estiment que cette double stratégie est le meilleur moyen d'agir sur les conditions structurelles qui rendent les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et qui, si elles ne sont pas surmontées, risquent d'aggraver les situations d'urgence alimentaire. Il convient toutefois de noter que les circonstances qui sont les causes directes de la plupart des situations d'urgence alimentaire – les conflits, la sécheresse et certains phénomènes naturels soudains – ne peuvent être évitées uniquement au moyen d'activités de développement. Par conséquent, même si cette double stratégie était appliquée intégralement et efficacement, les pays pauvres connaîtraient encore parfois des situations d'urgence humanitaire dans lesquelles une aide alimentaire devrait leur être apportée.

La double stratégie en question suppose des investissements dans cinq domaines, dont quatre touchent au développement agricole et rural. Il s'agit :

1. *D'accroître la productivité agricole, d'améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la sécurité alimentaire dans les collectivités rurales pauvres.* Ce processus nécessite un apport initial de capitaux, sous forme de prêts ou de subventions de contrepartie, de sorte que les agriculteurs puissent faire une première série d'innovations agricoles qui se perpétueront d'elles-mêmes.
2. *D'exploiter et de protéger les ressources naturelles.* Les investissements doivent être axés sur la gestion du stock de ressources naturelles, la rationalisation des techniques de production (amélioration du rendement) et la mise au point de méthodes de production alimentaire plus intensives et acceptables à long terme.
3. *De développer l'infrastructure rurale.* La priorité doit être donnée à la construction de chaussées rurales et d'infrastructures de base, de sorte à stimuler l'investissement privé dans la commercialisation, le stockage et la transformation des produits alimentaires et à faciliter l'accès au marché.
4. *De renforcer les moyens de création et de diffusion des connaissances.* Des systèmes efficaces doivent être mis en place pour que les agriculteurs, les formateurs agricoles, les chercheurs et les agents de vulgarisation puissent mieux

communiquer. Les systèmes nationaux de recherche agricole doivent être mieux en mesure de répondre aux besoins technologiques des petits exploitants agricoles.

5. *De faire en sorte que les nécessiteux puissent s'alimenter, grâce à des filets de sécurité et à divers programmes d'aide directe.* Des programmes ciblés s'adressent aux écoliers, aux femmes enceintes et allaitantes, et aux enfants de moins de 5 ans, dans les écoles, centres de santé primaire et soupes populaires; des programmes sont également mis en place à l'intention des indigents. C'est sur ce volet de la stratégie que portent essentiellement les programmes d'aide alimentaire du PAM. Un autre aspect essentiel des interventions dans ce domaine, en particulier après une situation d'urgence à grande échelle, consiste à veiller à ce que les petits exploitants agricoles disposent de semences, d'outils et de ce qu'il leur faut d'autre pour produire des vivres. Ce sont surtout la FAO ou d'autres organismes et organisations non gouvernementales qui s'occupent de cet aspect de l'aide.

Les investissements dont il est question ci-dessus n'auront les effets recherchés que si des politiques appropriées sont mises en place pour qu'il soit fait la meilleure utilisation possible des fonds publics. En particulier, un cadre réglementaire favorable aidera à attirer l'investissement privé qui doit compléter les apports de fonds publics.

Question posée par Singapour

Sur une deuxième question d'ordre général, M. Morris a parlé de l'augmentation des demandes faites au PAM dans les huit mois qui se sont écoulés depuis qu'il a pris ses fonctions de directeur exécutif, mais les recherches faites par Singapour révèlent le paradoxe qui semble exister entre l'importance actuelle des excédents alimentaires et le fait qu'il y a plus de gens que jamais qui meurent de faim. M. Morris serait-il d'accord pour dire qu'il y a effectivement un paradoxe et, dans l'affirmative, pourrait-il apporter des éléments sur les causes possibles de ce paradoxe? Enfin, M. Morris aurait-il des suggestions à faire sur la façon dont on pourrait inverser la situation?

Réponse : Depuis les années 60, la production alimentaire mondiale est suffisante pour nourrir tous les hommes, femmes et enfants de la planète. L'augmentation la plus importante de la production alimentaire par habitant s'est produite dans les régions les plus densément peuplées du monde, en particulier en Chine, en Inde et dans le reste de l'Asie. Le problème de famine que nous continuons de connaître n'est pas un problème de production. La pauvreté est la cause principale de l'insécurité alimentaire, car les pauvres n'ont généralement pas les moyens d'acheter les aliments dont ils ont besoin, ni l'accès aux terres qui leur permettrait de produire ces aliments. La demande de produits alimentaires augmentera de 30 à 50 % dans les 15 à 25 prochaines années. Du fait de la croissance démographique et du développement économique général, davantage de gens seront disposés à, ou en mesure de, se procurer davantage d'aliments de meilleure qualité.

Certes, l'offre de produits alimentaires augmentera avec la demande du marché – en d'autres termes, avec le pouvoir d'achat – mais il restera encore des millions de gens qui ne pourront pas traduire leurs besoins nutritionnels en demande de produits alimentaires. Ces gens-là restent en marge du tableau général de l'offre et de la demande. La seule façon de donner aux pauvres un accès à long terme à des quantités suffisantes d'aliments est de les aider à sortir de la pauvreté en investissant

dans l'éducation, la nutrition, l'agriculture et le développement rural. L'aide alimentaire peut jouer un rôle vital pour répondre aux besoins immédiats des pauvres qui ont faim, car elle leur permet de tirer parti des possibilités à plus long terme qu'offrent ces activités de développement.

Questions posées par les États-Unis d'Amérique

1. *Quel est le rôle des politiques d'importation de produits alimentaires en cas de famine imminente?*

Réponse : Grâce à leurs programmes d'ajustement structurel et du fait de leur participation à l'OMC, la plupart des pays en développement ont adopté des politiques d'importation de produits alimentaires favorisant l'importation d'aliments en faisant jouer les mécanismes du marché. Des études menées par la FAO et d'autres entités donnent à penser que la plupart des pays en développement les plus pauvres, en particulier en Afrique, ont entrepris de libéraliser substantiellement le marché des produits alimentaires. Dans nombre de pays africains en particulier, la libéralisation du marché agricole peut augmenter la production agricole et l'offre de denrées alimentaires. Toutefois, elle peut aussi accroître la dépendance par rapport aux aliments importés dans les cas où les agriculteurs sont passés de la culture vivrière à la culture d'exportation, ou où les aliments importés sont moins chers que ceux produits sur place. Cela peut rendre un pays vulnérable lorsqu'il se trouve face à un déclin de la production alimentaire nationale et que ses revenus tombent aussi – ce qui réduit sa capacité d'importer des denrées alimentaires. Il est important pour les pays les plus pauvres de pouvoir disposer tant de subventions (aide alimentaire) que d'autres formes d'aide financière (prêts libéraux) pour assurer une offre de produits alimentaires suffisante.

2. *Quel est le rôle des mécanismes de distribution alimentaire mis en place par les gouvernements en cas de famine imminente?*

Réponse : Le PAM reconnaît que c'est aux gouvernements des pays que revient la responsabilité première d'apporter secours et assistance aux populations touchées et, le cas échéant, de demander et de coordonner l'assistance internationale et de prendre les dispositions pour son utilisation. On attend des gouvernements qu'ils mobilisent et utilisent les stocks de denrées alimentaires disponibles dans le pays pour démarrer les opérations de secours alimentaire lorsque ces dernières se révèlent nécessaires. Il convient d'utiliser, selon les besoins, les stocks de sécurité ou les stocks de réserve nationaux. Il faudrait prendre les dispositions voulues pour emprunter des produits de base à d'autres projets et organisations, le cas échéant, pour assurer la distribution en temps utile avant les nouveaux arrivages de produits alimentaires, ou organiser des échanges de produits de base entre différents organes lorsque cela peut réduire les mouvements de produits alimentaires nécessaires et, de ce fait, économiser sur les frais de transport. Sans l'entière coopération des gouvernements, l'efficacité du PAM est limitée.

3. *Quel est l'impact du vol et de la corruption en cas de famine imminente?*

Réponse : Il est difficile au PAM d'évaluer la mesure dans laquelle le vol et la corruption perturbent l'économie agricole et contribuent à la possibilité de famine lors des crises alimentaires actuelles en Afrique. Ce qui est très clair et quantifiable, c'est l'effet de mauvaises politiques économiques qui sont souvent liées à la

corruption. Manifestement, au Malawi, le problème de la corruption se pose en ce qui concerne les stocks céréaliers nationaux, mais jusqu'ici tout donne à penser que le Gouvernement malawien poursuit l'affaire de bonne foi.

En ce qui concerne l'aide alimentaire elle-même, l'impact global du vol et de la corruption sur les opérations du PAM est minime du point de vue de la quantité. Par exemple, sur le volume total des produits alimentaires distribués jusqu'ici dans le cadre de l'opération d'urgence du PAM en Afrique australe dans six pays (plus de 270 000 tonnes), on a perdu moins de 0,25 % du fait de vols (calcul effectué sur la base des pertes subies avant la distribution finale). Les équipes de bureau de pays, et en particulier leurs services de contrôle, ainsi que leurs homologues non gouvernementaux et autres, déploient de gros efforts pour veiller à ce que les pertes par vol restent minimales.

Au Zimbabwe, un nombre limité de saisies illégales de produits alimentaires du PAM se sont produites, et on s'est occupé immédiatement du problème. Par exemple, lorsque des activistes du parti au pouvoir ont saisi 3 tonnes de produits alimentaires du PAM dans l'entrepôt d'un partenaire du PAM dans le district d'Insiza, le PAM a suspendu les distributions dans ce district jusqu'à ce que le Gouvernement zimbabwéen lui ait donné la ferme assurance que cela ne se reproduirait pas.

À mesure que l'insécurité s'aggrave dans ces pays, il est probable que les cas de vol et de corruption augmenteront aussi. Dans ces cas, le PAM reste déterminé à appliquer une stricte politique de non-tolérance et à travailler en coopération étroite avec les gouvernements qui sont responsables au premier chef d'assurer que des cadres juridiques adéquats et l'environnement sécuritaire voulu soient en place pour lutter contre ces incidents et en limiter la fréquence.

Questions posées par l'Irlande

1. *En ce qui concerne le niveau de soutien apporté par la communauté internationale en matière de financement du développement à long terme, le document du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique indique clairement que l'appui des pays développés, notamment celui des institutions multilatérales, a considérablement baissé dans le domaine de l'agriculture ces 10 dernières années. Les conséquences sur la lutte contre l'insécurité alimentaire pourraient être très graves si cette tendance devait se maintenir. Peut-on en conséquence suggérer ce que le PAM pourrait faire pour encourager les donateurs à revenir à l'appui au développement à long terme de l'agriculture, en particulier dans le cadre de ses propres programmes?*

Réponse : Le PAM, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), mène énergiquement campagne en faveur d'un renforcement du financement de l'agriculture et du développement rural. Les trois organismes basés à Rome ont présenté à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue en mars 2002 à Monterrey un document commun sur la réduction de la pauvreté et de la faim et le rôle critique du financement de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural (on peut se procurer ce document en s'adressant aux missions de la FAO et du PAM à New York). Les trois organismes ont préconisé les idées contenues dans ce document tant lors des séances

plénières à Monterrey que lors de la manifestation parallèle, qui a rassemblé beaucoup de monde. Nous espérons que les donateurs reconnaîtront la nécessité critique d'un plus grand appui au développement agricole et rural dans leurs propres mesures de suivi de la Conférence de Monterrey. Quant à eux, les programmes de développement du PAM sont déterminés tout d'abord et par-dessus tout par le secteur dans lequel le PAM estime que l'aide alimentaire a le plus de chances de répondre aux besoins des pauvres qui ont faim. Nous avons déterminé que l'alimentation pour l'éducation (essentiellement par les programmes d'alimentation dans les écoles), les programmes d'alimentation des femmes et des enfants à des époques critiques de leur vie, l'alimentation pour la formation qui aide à mettre en place les capacités humaines, et l'alimentation pour le travail qui permet de créer des avoirs physiques de valeur durable pour les pauvres, sont les domaines dans lesquels l'aide alimentaire peut le mieux contribuer à améliorer à long terme la situation des pauvres qui ont faim, dont la plupart vivent dans des zones agricoles rurales.

2. Sur la question de la mondialisation et du protectionnisme, certains pays africains ont critiqué le fait que la libéralisation de leur économie n'avait pas engendré de réaction réciproque dans les pays développés, notamment une diminution des droits de douane et un assouplissement du protectionnisme en matière de produits agricoles. Cela voulait également dire que, dans certains pays, notamment au Sénégal et en Tanzanie, une partie de la production alimentaire avait été détournée vers l'exportation car celle-ci rapportait davantage, ce qui avait eu des répercussions sur l'économie locale là où la promotion des exportations pouvait affaiblir la base locale. Cela pouvait également mener à la faiblesse des prix des produits de base, qui était une autre question, encore que ces deux points soient liés.

Réponse : Le Directeur exécutif a bien précisé dans son intervention au Conseil de sécurité qu'il était bien d'accord qu'une réforme du système commercial ouvrant davantage l'accès des pays en développement au marché des pays développés était essentielle si l'on voulait réduire la faim et réaliser le développement agricole à long terme, de même que réduire la pauvreté rurale. La réponse du PAM aux autres questions soulevées par l'Irlande se trouve dans la réponse qu'il a donnée précédemment à la question posée par les États-Unis.

3. Enfin, en ce qui concerne la crise actuelle touchant les semences de l'année prochaine, dont le PAM a beaucoup parlé ces dernières semaines, cela permettrait-il à la communauté internationale d'apporter un appui concret au cours de ces quelques prochaines semaines sous l'égide du PAM, ou bien le déficit de semences, d'engrais et d'outils aratoires constitue-t-il un véritable obstacle s'agissant de planifier une récolte décente l'année prochaine, compte tenu des conditions climatiques prévues?

Réponse : Il n'a été répondu à l'appel de 30 millions de dollars lancé pour la FAO en faveur de l'appui agricole d'urgence en Afrique australe qu'à 28 %. Sans aucun doute, cela aura un effet sur la récolte de cette année, car les agriculteurs n'ont pas les intrants nécessaires pour produire leurs récoltes (la situation est pire dans certains pays que dans d'autres). Paradoxalement, la disponibilité de semences dans la région n'est en général pas mauvaise, mais il est critique de noter que les ménages pauvres n'ont tout simplement pas accès à ces semences.

Il conviendrait d'encourager la communauté internationale à continuer d'appuyer des programmes de fourniture de semences et d'autres intrants, et en fait

le développement agricole en général dans la région de l'Afrique australe. Sans des quantités suffisantes de semences à la disposition des agriculteurs pauvres, les pays de la région ne peuvent pas espérer se relever du choc des mauvaises récoltes récentes et dans certains cas de retrouver leur statut d'exportateurs nets de céréales.

Même si la sécheresse continue l'an prochain, on peut s'attendre à quelques récoltes dans la campagne agricole, et s'efforcer de maximiser la récolte est plus rentable que d'acheter et d'importer des produits alimentaires. Dans le même temps, ces efforts viennent contribuer aux moyens d'existence des agriculteurs. À long terme, il faudra élaborer et appuyer des programmes qui appuient la diversification des récoltes (y compris la plantation de cultures résistant à la sécheresse) de façon à réduire le plus possible le risque de mauvaises récoltes.

La situation actuelle en ce qui concerne la disponibilité des semences peut se résumer comme suit :

Lesotho – Il y a quelques pénuries. On peut noter que la saison des semailles a maintenant commencé dans les régions de haute altitude, et les apports de semences se concentrent à présent sur les cultures à cycle végétatif court, comme les légumes et les légumineuses. Il y a quelques dégâts dus au gel, mais ceux-ci sont essentiellement limités aux régions de haute altitude.

Malawi – Le Royaume-Uni et la Norvège ont financé deux millions de paquets de semences.

Mozambique – Il existe suffisamment de semences dans le pays, mais environ 60 000 agriculteurs ont besoin de fournitures d'urgence en raison des problèmes d'accès.

Swaziland – Il existe suffisamment de semences sur place.

Zambie – Il y a suffisamment de semences dans le pays pour les principales cultures, mais il y a des problèmes locaux en ce qui concerne l'acheminement et l'accès. La situation est la même pour les engrais.

Zimbabwe – Il y a suffisamment de semences dans le pays, mais il y a des problèmes d'accès liés à l'inflation qui fait monter les prix. La FAO et les ONG interviennent dans environ 500 000 ménages, le Gouvernement a des plans de prêt, et certaines industries privées mènent des programmes. Il y a des pénuries d'engrais en raison de problèmes de transport et de change. Il est probable que la plantation et la production seront réduites.

Source : Groupe régional d'alerte rapide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (10 décembre 2002).

Questions de la Guinée

1. *Dans le cadre de la campagne Alerte à la faim en Afrique, l'aide alimentaire sera-t-elle affectée et livrée sur une base nationale ou régionale? Quelle serait l'approche la plus efficace pour l'Afrique?*

Réponse : Le Programme alimentaire mondial privilégie de plus en plus souvent une démarche régionale face aux crises qui frappent des régions précises. C'est ainsi qu'en 1998 il a alerté la communauté internationale sur la situation dans la corne de l'Afrique et a fait de même pour l'Afrique australe en 2002, car il s'agit dans l'un et

l'autre cas de problèmes de dimension régionale qui mettent en péril des millions d'individus. Cette approche régionale facilite l'aiguillage, la livraison et la distribution des ressources en fonction de l'évolution des besoins les plus critiques tout au long de la crise, et elle permet de s'assurer que les bénéficiaires de certains pays ne sont pas indûment pénalisés par des ruptures temporaires de la filière qui pourraient être déstabilisantes et compromettre la paix et la sécurité. Le PAM a déjà lancé en Afrique de l'Ouest une opération régionale d'urgence qui couvre les besoins de l'Union du fleuve Mano.

Dans le cadre de sa campagne Alerte à la faim en Afrique, le PAM détermine les besoins nationaux en étroite consultation avec les gouvernements concernés et la FAO puis, le cas échéant, procède sur cette base à une évaluation pour l'ensemble de la région. En concertation avec les gouvernements bénéficiaires et les donateurs, il s'efforce ensuite de définir la stratégie de mobilisation des ressources qui sert le mieux les populations les plus vulnérables. Mais, pour réussir dans son entreprise, il doit pouvoir compter sur la participation active des gouvernements à l'effort de mobilisation des ressources.

2. Quel pourrait être le rôle de la société civile, particulièrement des femmes, dans la mise en oeuvre des politiques d'aide alimentaire requises par la campagne Alerte à la faim en Afrique?

Réponse : Le PAM a lancé la campagne Alerte à la faim en Afrique pour donner un écho international aux initiatives spontanées qui se sont multipliées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les mesures adoptées à l'échelon national ou sous-régional à l'occasion de cette campagne seront primordiales pour s'attaquer au problème de la faim dans la région.

La société civile en général (et les femmes en particulier) peut appuyer de manière décisive l'action engagée par les gouvernements pour lutter contre la pauvreté dans le cadre de la campagne du PAM. Dans de nombreux pays, elle s'efforce de réduire la fracture économique et sociale à travers ses campagnes en faveur de la bonne gouvernance, de l'égalité entre les sexes et de l'égalité d'accès aux ressources nationales. Elle pourrait être associée à l'élaboration des politiques nationales et/ou régionales d'aide alimentaire, puis devenir un acteur essentiel lors des phases de l'exécution, du suivi et de l'évaluation.

Le PAM pense que les femmes doivent être l'élément central de tout programme d'aide alimentaire, et son action reflète cette forte conviction. Ainsi, il encourage les institutions de la société civile à promouvoir, au niveau local, la participation des hommes et des femmes au processus d'élaboration des politiques locales mais aussi nationales. La société civile pourrait en outre contribuer utilement aux choix des grandes orientations en fournissant des informations pour l'évaluation des besoins et l'identification des besoins particuliers des femmes dans le contexte des programmes d'aide alimentaire (distributions générales de nourriture, alimentation complémentaire, projets vivres contre travail et vivres contre formation).

Le PAM a besoin de partenaires d'exécution fiables pour enregistrer les bénéficiaires, distribuer la nourriture, faire les vérifications et les évaluations requises, rendre compte de l'état d'avancement de ses projets. Les femmes jouent un rôle primordial en la matière en ce sens qu'elles font partie des équipes chargées d'identifier et d'enregistrer les personnes ayant besoin d'aide alimentaire (les

bénéficiaires), de distribuer les rations à celles et ceux qui en ont besoin, et de vérifier l'utilisation qui en est faite dans les ménages.

Les femmes membres d'organisations communautaires pourraient être des partenaires d'autant plus importants qu'elles seraient à même de représenter un pouvoir de contrôle local et d'influencer les prises de décisions en matière d'aide alimentaire.

Les femmes pourraient également s'illustrer dans le domaine de la logistique, car elles sont rarement recrutées pour livrer l'aide alimentaire aux bénéficiaires ou gérer les arrivages dans les ports, aux points de livraison avancés et aux points de distribution finale dans le but d'améliorer les pratiques de stockage et de réduire les pertes.

Pour conclure, la société civile, et les femmes en particulier, représente un potentiel non négligeable pour tout programme d'aide alimentaire en faveur de l'Afrique. Il importe de l'encourager à participer à l'effort commun si l'on veut véritablement obtenir des résultats et atteindre les objectifs visés.

3. *Comment le PAM peut-il passer de l'aide alimentaire d'urgence à un véritable développement au profit des populations touchées?*

Réponse : La réalisation du développement véritablement durable, qui permettra de réduire la nécessité des aides alimentaires d'urgence, est un processus complexe nécessitant une démarche coordonnée de la part des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des donateurs et de la société civile. Le PAM sait parfaitement que l'aide alimentaire n'est qu'un élément d'un tout, d'où sa participation active aux différents organes de coordination des Nations Unies (Comité permanent interinstitutions, Groupe des Nations Unies pour le développement, Comité exécutif pour les affaires humanitaires) qui s'efforcent de ménager une transition sans hiatus entre secours d'urgence et développement durable. Pour les individus concernées, cela signifie soit avoir les moyens matériels requis pour vivre du produit de leurs champs, soit avoir des revenus d'emploi suffisants pour s'acheter de la nourriture. Les programmes du PAM – vivres contre formation, alimentation scolaire, vivres contre travail – aident les bénéficiaires à acquérir les moyens de subvenir à leurs besoins. Mais cette aide du PAM est loin d'être une panacée. Car les ingrédients du développement durable sont bien connus : ils s'appellent paix, bonne gouvernance, accès des pauvres à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Reste à savoir si les gouvernements ont la volonté de les mettre en place et de leur consacrer les ressources nécessaires.

Question de la Syrie

Dans le cadre de son programme d'alimentation scolaire en Afrique, que fait le PAM pour empêcher les enfants de se livrer à des activités illicites pour survivre? S'efforce-t-il de sensibiliser les enfants à ce danger, et surtout les petites filles?

Réponse : L'éducation est incontestablement le principal rempart face au risque de voir les enfants se livrer à des activités illicites pour gagner de quoi survivre. En effet, il est plus facile de gagner honnêtement sa vie quand on est instruit que si on est analphabète, et on est en général plus conscient des risques que supposent les activités illicites.

Le programme d'alimentation scolaire du PAM consiste en distributions de nourriture dans les écoles, sous forme soit de repas et de goûters très nutritifs pris sur place (par exemple biscuits enrichis), soit de rations à emporter, le but étant d'encourager les enfants à venir en classe, mais aussi de les aider à se concentrer et à apprendre sans être tenaillés par la faim. Les rations à emporter récompensent l'assiduité et constituent pour les familles une incitation économique qui les dédommage de la perte de la main-d'oeuvre de leur enfant. Elles sont particulièrement utiles pour accroître la fréquentation scolaire des filles et diminuer le taux d'abandon scolaire.

Pour les cas les plus difficiles – orphelins, enfants soldats, travailleurs précoces – le PAM recommande l'association de deux types d'intervention – repas à l'école pour que l'enfant prenne au moins un vrai repas par jour, et nourriture pour la famille ou le foyer d'adoption afin de compenser le manque à gagner qu'implique le fait d'envoyer l'enfant à l'école au lieu de le faire travailler à la maison ou ailleurs.

Comme l'aide alimentaire ne suffit pas toujours à éliminer le fléau de l'exploitation des enfants dans les communautés déshéritées (travail précoce, prostitution, vol, recrutement d'enfants soldats), et que les filles sont particulièrement vulnérables, le PAM oeuvre avec ses partenaires pour trouver des solutions et les appliquer. Ainsi, il s'est associé avec l'UNICEF et l'UNESCO pour décourager le travail des enfants, promouvoir l'éducation grâce à des campagnes d'information, intervenir auprès des autorités nationales et locales pour que les mesures appropriées soient prises et appliquées.

Les écolières sont peut-être encore plus exposées que quiconque au risque de harcèlement, de sévices et de discrimination à caractère sexuel et autre, que ce soit sur le chemin de l'école ou en classe. Face à ce problème, le PAM a demandé à ses bureaux de pays, à l'UNICEF et aux organisations non gouvernementales de recenser les stratégies de protection mises en oeuvre et d'en tirer les enseignements. Quand des interventions efficaces sont repérées, le PAM encourage d'autres pays à prendre des initiatives du même ordre.

Question de la Fédération de Russie

Au-delà de l'aide alimentaire qu'il prodigue, comment le PAM peut-il contribuer à résoudre les grands problèmes de l'Afrique? Il ne pourra manifestement pas les régler à lui seul, et devra faire appel à l'ensemble des organisations internationales et des donateurs. L'aide internationale doit être

coordonnée, et le Conseil économique et social a semble-t-il un rôle à jouer à cet égard, car il a été pensé pour pouvoir se charger de ce type de coordination.

Réponse : Le PAM a une mission d'aide alimentaire, de sorte que sa contribution au développement de l'Afrique passe nécessairement par des programmes dans lesquels cette aide joue un rôle central. Il a néanmoins essayé d'utiliser cette aide de manière créative en la mettant au service du développement du continent – en proposant par exemple d'élargir son programme d'alimentation scolaire dans le cadre du NEPAD. Le PAM est effectivement convaincu que les différents organismes des Nations Unies et les États membres doivent absolument agir de manière concertée s'ils veulent que leur mobilisation en faveur de l'Afrique donne de bons résultats. À l'instar de la Fédération de Russie, le PAM pense que le Conseil économique et social pourrait jouer un rôle précieux en encourageant les institutions internationales et les gouvernements à soutenir le NEPAD, c'est-à-dire le propre partenariat de l'Afrique pour le développement. Il faut toutefois se rappeler que la coordination est un moyen et non une fin en soi. Le but de l'exercice est en fin de compte d'aider les pauvres et les affamés. Ainsi, l'utilité de tout processus de coordination international doit se mesurer à l'aune de son efficacité en termes d'apport effectif de biens et de services aux pauvres qui ont faim, et là où ils vivent.

Question de la Bulgarie

Quel type de collaboration y a-t-il entre le PAM et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)?

Réponse : Le PAM travaille en étroite coopération avec ONUSIDA dans les pays où certains aspects de ses activités concernent le VIH/sida. Cette collaboration est particulièrement cruciale compte tenu de la situation actuelle en Afrique australe, où la maladie est un facteur particulièrement aggravant de la crise alimentaire. Dans de nombreux pays, le PAM participe activement aux travaux du Groupe thématique élargi d'ONUSIDA sur le VIH/sida. De plus, les équipes de pays d'ONUSIDA, en particulier les conseillers de programmes, fournissent au PAM un appui technique en matière de formulation de projets et de renforcement des partenariats avec les pays. Elles aident aussi le PAM à plaider pour que la sécurité alimentaire figure en bonne place dans les stratégies nationales de lutte contre le sida. Enfin, le PAM a longuement consulté ONUSIDA pour établir le document directif sur le VIH/sida qu'il doit présenter à la réunion de son conseil d'administration en février 2003.

Question du Cameroun

Que peut-on faire pour que le PAM ne soit pas aussi étroitement dépendant des ressources d'une poignée de donateurs et puisse compter également sur de nombreux autres États membres?

Réponse : Le PAM a inscrit la diversification de sa base de donateurs parmi ses priorités stratégiques. Il compte sur son effort de communication et de mobilisation des ressources pour retenir ses donateurs actuels, obtenir des contributions plus importantes, renforcer ses liens avec des bailleurs de fonds émergents, explorer la possibilité de solliciter des contributions du secteur privé.